



Obtenir un refus de prêt après acceptation crp

Par **inconnu111**, le **04/05/2009** à **11:59**

Bonjour,

On m'a signifié un licenciement économique et proposition de la CRP. J'ai accepté la CRP et le contrat de travail s'est terminé. Par contre je n'ai pas eu de lettre de licenciement du coup et apparemment ce n'est pas nécessaire.

Mais on avait un projet de construction et pour résilier le contrat de construction il me faut un refus de prêt de la banque, or celle-ci me demande la lettre de licenciement...que je n'ai pas !

Quel document puis-je fournir à la banque pour justifier de mon licenciement ?

Merci d'avance.

Inconnu111.